

Initiation à la recherche documentaire

Document 1

Les outils de l'étudiant : Les ressources documentaires de l'Université de Bourgogne

-
- 1.1. Définition et rôle du SCD
 - 1.2. Le site web du SCD
 - 1.3. Une documentation multi-supports
 - 1.4. Définition d'un document
 - 1.5. Typologie des documents
-



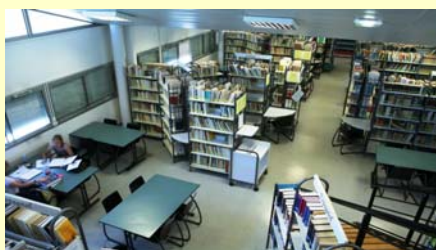
B.U. Droit -Lettres - ©E. Rister

Un étudiant nouveau venu à l'université doit découvrir très vite les principaux outils mis à sa disposition. La démarche la plus simple consiste à se tourner en priorité vers le **Service Commun de la Documentation (SCD)**.

1. 1. Définition et rôle du SCD

Le SCD regroupe toutes les unités documentaires de l'Université de Bourgogne :

- Bibliothèques universitaires ou BU.



B2UFR : bibliothèque de Langues © E. Rister

Bibliothèques de proximité des Unités de Formation et de Recherche (UFR).



Bibliothèque de l'I.U.T. de Dijon
© E. Rister

- Bibliothèques plus spécialisées des instituts, écoles et centres de recherche.

Son rôle consiste principalement à :

- Acquérir, gérer et communiquer des documents multisupports, correspondant aux enseignements dispensés à l'université et à la politique de recherche.
- Former les utilisateurs aux différentes techniques d'accès à l'information scientifique et technique et à la recherche documentaire.
- Participer aux activités d'animation culturelle, scientifique et technique de l'université.

Les collections sont référencées dans un **catalogue informatisé en ligne**.

Le SCD propose en outre, à partir de son site web : <http://scd.u-bourgogne.fr>, l'accès aux catalogues de grandes bibliothèques françaises ou étrangères ainsi qu'une sélection de sites de qualité dans différentes disciplines et des tutoriels pour mieux apprendre à maîtriser la méthodologie documentaire.

Quelques chiffres sur les collections et les espaces disponibles :

- 1 catalogue bibliographique de 651 409 exemplaires
- 611 702 ouvrages
- 1152 livres électroniques
- 1821 abonnements papier en cours
- 13000 périodiques électroniques
- 21 bases de données
- 23689 m2
- 2547 places assises



Les différents espaces :

Chaque bibliothèque est organisée de façon à favoriser l'accès à la documentation pour les lecteurs.



B2UFR : bibliothèque de Langues © E. Rister

- Les salles de lecture mettent à disposition, suivant le principe du libre accès, des documents classés par sujet pour faciliter le repérage du lecteur.

- Les magasins sont des espaces de stockage qui permettent plus particulièrement de gérer les collections moins récentes. Ces documents sont accessibles par l'intermédiaire d'une demande à la banque de communication.

- Les espaces de référence regroupent généralement des ouvrages papier (dictionnaires, encyclopédies, bibliographies générales et spécialisées) ainsi que des accès informatiques à de la documentation électronique.

Pour consulter les services du SCD de l'Université de Bourgogne :

http://scd.u-bourgogne.fr/Guide_lecteur/Guidelecteur_2009-2010.pdf

1. 2. Le site web du SCD

La page d'accueil du site web du SCD de l'Université de Bourgogne permet de repérer les ressources sélectionnées et de distinguer quelques démarches fondamentales :



- Recueillir des informations pratiques

Informations locales (adresses, plans d'accès et horaires d'ouverture des bibliothèques, noms des responsables des différents secteurs d'acquisition...) en cliquant sur la rubrique **Bibliothèques** ou **Guide du lecteur**.

Renseignements ponctuels (dates de manifestations culturelles, de fermeture, nouvelles acquisitions de bases de données...) en cliquant sur la rubrique **Actualités**.

- Consulter plusieurs types de catalogues

Cliquer sur la rubrique **Catalogues** permet d'accéder aux outils de base : catalogue du SCD de l'Université de Bourgogne, catalogue collectif des bibliothèques universitaires françaises (SUDOC), catalogue de la Bibliothèque municipale de Dijon, etc.

- Accéder à divers types de documents en texte intégral
 - Les revues en ligne
 - Les bases en texte intégral
 - Les livres électroniques
- Approfondir une recherche

Dans **Bibliothèque numérique**, cliquer sur **Accès aux ressources par discipline** pour parvenir à une sélection d'outils documentaires de qualité. La rubrique **Services** donne également accès à une sélection de sites dédiés à la recherche documentaire qui fournissent une aide méthodologique appréciable.

1.3. Une documentation multisupports

La documentation mise à disposition par le SCD se présente sur différents supports, matériels ou non.

- **La documentation papier : les collections de monographies et de périodiques.**

Le support papier est encore aujourd'hui très répandu, même si de plus en plus de textes imprimés sont proposés également sous forme électronique, ce qui a pour effet positif de multiplier les possibilités d'accès à l'information.



Définition d'une monographie :

Une **monographie** ou **livre** est « *un ouvrage formant un tout en un ou plusieurs volumes* ».

Définition d'un périodique :

Un **périodique** est « *une publication collective à titre légal, qui paraît à intervalles réguliers fixés à l'avance, pendant un temps non limité, et dont les fascicules s'enchaînent chronologiquement les uns les autres pour constituer en fin d'année un ou plusieurs volumes qui prennent leur rang dans une série continue* ».

- **Autres supports matériels**

Les bibliothèques du SCD proposent aussi des collections de documents présentés sur divers supports matériels :

- Cassettes et CD audio
- Cassettes VHS et DVD (documentaires et œuvres de fiction)
- Cédéroms

Ils permettent de diffuser, en complément ou non d'un document papier, du son, des images fixes ou animées et des documents numériques.

Les cédéroms tendent à disparaître au profit de documents numériques accessibles en ligne via Internet.

- Des didacticiels et méthodes de langues audio, vidéo ou multimédias sont disponibles au **Centre de Langues**, Extension Droit - Lettres (salle 360). Ils peuvent compléter un programme de cours ou de stage et sont accessibles aux étudiants de l'Université de Bourgogne ainsi qu'aux personnes de l'extérieur, moyennant une participation financière : pour connaître les tarifs, consulter le site web :

<http://nemo.u-bourgogne.fr/>

Des films documentaires ou de fiction, en français ou langue étrangère, sont proposés soit uniquement en consultation sur place à la BU/DL, soit en consultation sur place et à domicile, à la BU/SCIENCES. Ils sont répertoriés dans le catalogue du SCD, tout comme les documents audiovisuels de la **Médiathèque de l'IUT**.

La **Médiathèque de Langues**, Extension Droit - Lettres, salle 370, offre un choix important de documents à consulter sur place : programmes télévisés étrangers reçus par satellite, vidéos, DVD, cédéroms en version originale ainsi que des supports de cours sur cassettes-audio utilisés dans les laboratoires de langues.

Des **Points - Médias** sont installés un peu partout sur le campus (IUT, ENSBANA, BU Sciences, Centre de Langues, Médiathèque de Langues, Faculté de Médecine, Faculté des Sciences Mirande et Gabriel, BU Droit - Lettres). Ils proposent un accès aux principales chaînes de télévision françaises et étrangères.

- **La documentation en ligne**

Internet consiste à faire dialoguer à distance des ordinateurs de différents standards et de configurations variées, reliés par des réseaux. La possibilité de « naviguer » à travers les réseaux d'information a révolutionné la technique de recherche documentaire.

Le réseau Internet permet ainsi d'accéder à une documentation numérique structurée sous forme de pages web, de bases de données voire de livres électroniques.

1.4. Définition d'un document

La multiplicité des supports documentaires ne doit pas faire perdre de vue **le document lui-même** dont l'AFNOR (Association Française de Normalisation) donne une définition claire :

« Tout élément de connaissance ou source d'information quel que soit le support utilisé ».

Il importe de distinguer les **documents primaires** que sont les œuvres originales (roman, peinture, film, partition de musique, etc.) et les **documents secondaires** qui répertorient les documents primaires : il s'agit des **bibliographies**, des **catalogues** ou des **bases de données**.

Les **bibliographies**, générales ou spécialisées, internationales ou nationales, exhaustives ou sélectives, rétrospectives ou courantes, officielles ou commerciales, recensent les documents existants et permettent de les identifier avec précision.

En matière de documentation, il est également important de bien distinguer le **fonds** et la **forme**, la nature de l'information et son support. Un même document peut être à la fois imprimé, consultable sur Internet ou sur cédérom mais l'information qu'il contient, elle, reste **identique**.

Par ailleurs, si aujourd'hui, les étudiants disposent à la fois du support papier (livre ou périodique), photographique (microfilm, microfiche), magnétique (cassette audio ou vidéo) et informatique (cédérom, DVD-ROM, Internet), au delà de cet aspect matériel multiforme, l'information transite par des **types d'outils très précis** qui répondent aux différents besoins des utilisateurs : ouvrages de référence immédiate (usuels), manuels, traités, actes de congrès...

Apprendre à distinguer les types de documents les plus courants, **indépendamment de leur support matériel**, reste une priorité pour l'étudiant qui veut les utiliser à bon escient.

1.5. Typologie des documents

Toute recherche sérieuse commence par la consultation des **ouvrages de référence immédiate** ou **usuels** qui donnent rapidement une information de base permettant de mieux cerner le sujet et de définir des axes de travail.

- Les **Guides bibliographiques** répertorient les outils documentaires à connaître en priorité pour mener à bien une recherche. Ils permettent de trouver rapidement des informations de qualité et de gagner un temps précieux. Consulter notamment les documents suivants, classés par discipline :

BETHERY, Annie (Dir.). *Développer un fonds de référence en bibliothèque : imprimés, cédéroms, sites Internet*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2001. 571 p. (Collection Bibliothèques). ISBN 2-7654-0821-1

Guide des sources d'information : <http://www.cndp.fr/secondaire/tpe/> (Cliquer sur *Accompagnement documentaire*).

- Les **dictionnaires** sont des « listes classées dans un ordre convenu (alphabétique, thématique) donnant les définitions de mots d'une langue et leurs emplois (dictionnaires de langue) ou des renseignements sur les choses et les concepts (dictionnaires encyclopédiques) ». Il existe de nombreux dictionnaires spécialisés dans tous les domaines qu'il est important de consulter pour mieux définir sa recherche : dictionnaire des sigles, dictionnaire des œuvres, dictionnaire du web, etc. Le site **Lexilogos** : <http://www.lexilogos.com/> donne accès gratuitement à un grand nombre d'entre eux.

- Les **dictionnaires biographiques** ne recensent par ordre alphabétique que des noms de personnes vivantes ou décédées ou les deux. Ils peuvent être généraux, comme *The who's who international* ou spécialisés, comme *Le nouveau dictionnaire des auteurs de tous les temps et de tous les pays* de Robert Laffont et Valentino Bompiani.

Ils apportent une information ponctuelle, plus ou moins détaillée mais indispensable pour cerner une personnalité étudiée. *Le petit Robert des noms propres* n'est pas un dictionnaire biographique au sens strict puisqu'il recense des noms propres de toutes sortes mais il rend aussi de bons services en ce domaine.



- Les **encyclopédies**, alphabétiques ou thématiques, sont constituées d'articles assez longs et souvent signés (gage de qualité). D'après Louise-Noëlle Malclès, l'encyclopédie est un « inventaire de la civilisation à une époque déterminée. Elle fait le point des connaissances humaines à cette époque. Ainsi en demeure-t-elle le témoin, car elle en reflète les courants d'idées et d'opinion, les aspirations et les tendances et elle en traduit les réalisations ». L'*Encyclopaedia universalis* dont la première édition date de 1968, illustre parfaitement cette définition.

Des collections encyclopédiques (*Que sais-je ?*, *Découvertes*), actualisent et synthétisent les informations de base, indispensables en début de recherche.

Il existe beaucoup d'autres **ouvrages de référence immédiate** :

- Les chronologies, listes de dates commentées ou de tableaux synoptiques, présentent de façon plus ou moins détaillée les évènements, soit depuis les origines jusqu'à nos jours, soit pour une période déterminée ou encore de manière courante pour suivre l'actualité.
- Les **annuaires d'évènements** comme *Universalis*, *Le journal de l'année*, *L'état du monde* font le bilan des évènements survenus pendant une année.
- Les **atlas** de toutes sortes (géographique, historique, économique ...), les **cartes**, les **plans** offrent des données de repérage indispensables.
- Les **annuaires** « donnent une liste de noms de personnes ou d'organismes présentés dans un ordre commode : alphabétique, géographique, professionnel. Ils peuvent être internationaux, nationaux, régionaux, locaux ».
- Les **annuaires statistiques** nationaux ou internationaux fournissent de précieuses indications chiffrées dans tous les domaines. Ils sont édités par des organismes privés ou publics tels que l'INSEE ou l'UNESCO.

Une fois le sujet de recherche bien délimité, d'autres types de documents fournissent alors des informations plus complètes et plus précises :

- Les **manuels** sont des ouvrages didactiques qui présentent les notions essentielles d'une science, d'une technique et constituent la documentation de base de l'étudiant.
- Les **traités** sont des ouvrages d'un bon niveau, rédigés par des spécialistes du sujet et ils font le point des connaissances sur ce sujet à un moment précis.
- Les **actes de congrès**, les **thèses** fournissent des informations du niveau recherche.
- Les articles des **périodiques spécialisés** apportent les éléments de connaissance les plus récents.

L'ensemble de ces outils constitue le **corpus documentaire** dont l'étudiant va peu à peu découvrir la diversité et la richesse qui lui permettront d'atteindre un réel niveau de compétence.

Pour en savoir plus, voir sur le site de **CERISE** :

<http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/cerise/index.htm>

Quels documents consulter ?